

# Blagnac, questions d'histoire **65**

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2023

Les noyés,  
le Bazacle  
et Blagnac  
p.1

La Seconde  
république  
à Blagnac  
p.12

Jean Montariol :  
un architecte  
humaniste  
p.23

Une enquête policière et  
judiciaire sous l'Occupation  
dans le Luchonnais  
p.34



Bertrand Lavigne, acteur de la Révolution de 1848, maire de Blagnac sous la II<sup>e</sup> République  
Tableau de Henri Félix Emmanuel Philippoteaux, Lamartine devant l'Hôtel de ville de Paris, le 25 février 1848. Musée du Petit Palais

Pierre Guerre : le parcours  
d'un résistant  
des maquis de Haute-Garonne  
p.44

Docteur Louis Desrus,  
médecin du travail dans les usines  
aéronautiques  
p.51

Jean-François  
Estellé d'Aussonne  
p.65

# Les noyés, le Bazacle et Blagnac

par *Suzanne Béret*

Dans les registres paroissiaux blagnacais des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sur la quarantaine de noyés trouvés sur les berges de Blagnac, certains ont perdu la vie à la chaussée du Bazacle. La présence de M. Abeille « entrepreneur de ladite chaussée » à l'inhumation de l'un d'eux, intrigue et amène à mieux connaître ce personnage et l'histoire de ce moulin.

## LES NOYÉS

Durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les noyés dans la Garonne découverts à Blagnac se chiffrent à quarante et un dont seulement quatre Blagnacais. L'un d'eux est retrouvé à « Ceilh » en 1666 « *Jean Debax dit Branthomme 23 ans se noya au moulin de Blagnac le vendredi à 9 heures du matin 21 mai et fut trouvé à Ceilh le dernier jour de mai et enseveli le même jour* ». Le prêtre Dominique Delort, avant de signer, ajoute une phrase en latin souhaitant que le défunt « repose en paix ».



*Extrait de la carte de la Garonne (1716) de Toulouse à Seilh*

## L'importance de l'été

Entraînés par le courant, les noyés s'échouent sur les rives de Blagnac. Très peu nombreuses en hiver, les noyades commencent à augmenter légèrement en mai : neuf pour les deux siècles et beaucoup plus en été : en juillet, trois dont un enfant au XVII<sup>e</sup> et neuf au XVIII<sup>e</sup> et en août, un au XVII<sup>e</sup> et onze au XVIII<sup>e</sup>. Nous ne savons pas pourquoi le chiffre est inférieur au XVII<sup>e</sup> siècle : est-ce la réalité ou un oubli ?

Dans les actes de sépulture, le prêtre spécifie souvent le lieu d'habitation du noyé, sans doute pour avoir des renseignements sur lui mais, rarement le lieu exact de la noyade sauf lorsqu'il s'agit du Bazacle « *Gérard Cazeaux âgé de 22 ans 7 mois a été trouvé mort sur le gravier de notre rivière s'étant noyé au Bazacle*

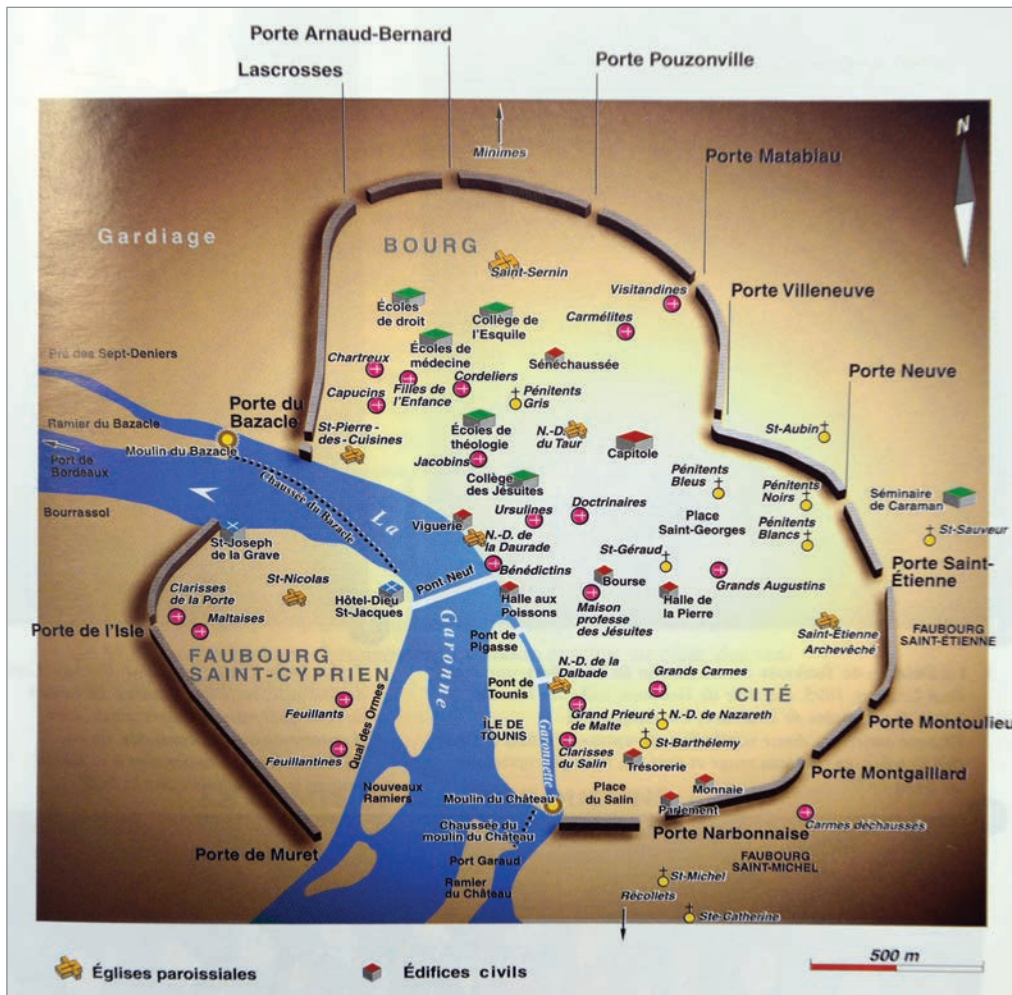


*Vue de la Garonne à Blagnac en été*

de Toulouse le 22 avril (1730) et par permission de M. Amieux seigneur et baron du lieu a été enseveli au cimetière de Blagnac le 8 mai à la prière d'Antoine Cazeaux son père... ». Les noyades, en général, s'expliquent en période de crue et, en dehors, par le caractère impétueux de la Garonne, torrent montagnard jusqu'à Toulouse. Aux abords du Bazacle, le danger vient de l'affleurement de rochers, de pierres glissantes et de l'étroitesse de la chaussée.

## La chaussée du Bazacle

Toulouse vers 1660  
La chaussée va du moulin du Bazacle à l'Hôtel-Dieu  
St-Jacques -  
Nouvelle Histoire de Toulouse,  
Privat, 2002

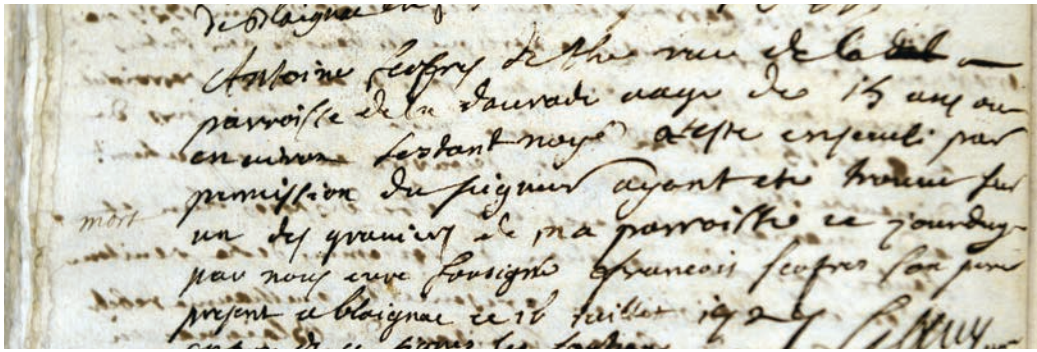


Normalement, le plus grand nombre des noyés à la hauteur de ce moulin sont inhumés à Toulouse, dans la paroisse Saint-Pierre dont il dépend, comme ces deux choisis dans la longue liste car habitant à proximité de Blagnac : *Etienne Chaumeton, tailleur de Saint-Martin-du-Touch, 72 ans, noyé en 1738* et *Pierre Thomas, maître d'hôtel de M. de Rochemontes, environ 60 ans, noyé en 1741*.

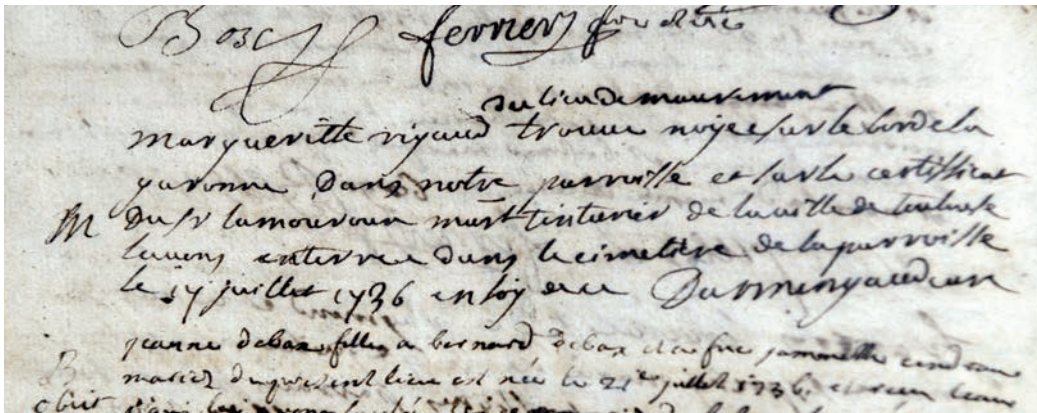
Cependant, sept retrouvés à Blagnac dont quatre en 1719, y seront enterrés comme « *Marc Castex âgé de soixante ans ou environ de la paroisse de Grenade a été enseveli dans cette paroisse de Blagnac ce treizième juin s'étant noyé à la chaussée du Bazacle de Tolose et ayant été trouvé sur le rivage de Blagnac, présente Marguerite Langlade, son épouse et Joseph Thourens pescheur tous deux demeurant au port de Grenade...* » ou « *Charles Crabier 20 ans... en présence des confrères de la confrérie de St-Jacques* » et « *Pierre Fontan 20 ans... en présence de sa mère de la paroisse de St-Nicolas de Toulouse* ».

Cette année-là, des travaux sont entrepris sur la chaussée et la rendent encore plus dangereuse.

Lorsque le corps est retrouvé à Blagnac, souvent par un pêcheur, le baron donne l'autorisation de l'enterrer dans le cimetière paroissial : « *Antoine* (nom de famille



Archives  
municipales  
de Blagnac.  
Registres  
paroissiaux  
1 E 5-4



difficile à transcrire) de Toulouse la Daurade s'étant noyé a été enseveli par permission du seigneur ayant été trouvé sur un des graviers de ma paroisse ce 16 juillet 1727 » suivent la signature du prêtre et du père d'Antoine.

### La nécessité d'être catholique

Le curé cherche à savoir si le noyé était catholique « Bertrand Couture fils de Gaspard tisserand de lin bon chrétien et catholique nageant au ramier de Garonne si noya le 3 août 1693 et a été trouvé dans la Garonne le 5 août et a été enseveli par nous curé... présent son maître boulanger... ».

La parole de parents, de connaissances ou d'un prêtre prouvant la catholicité du noyé suffisent pour rassurer l'homme d'église et permettre l'enterrement dans le cimetière.

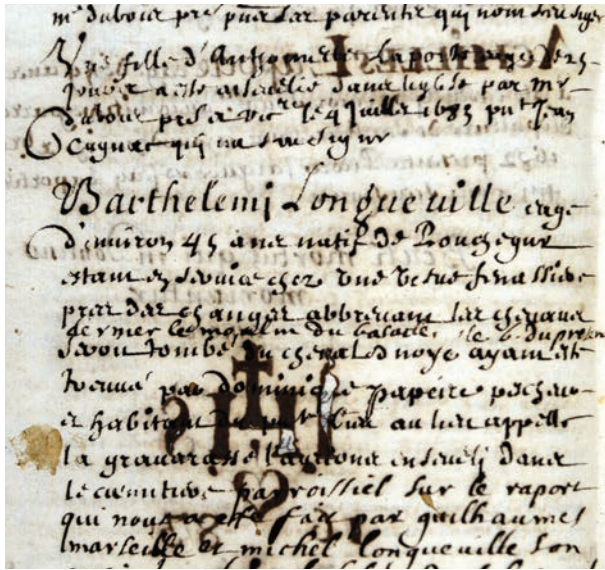
Le 12 juillet 1683, des parents témoignent : « Barthélémy Longueville 45 ans natif de Pougigue (?) étant trouvé noyé par Dominique Papeire pêcheur a été enseveli dans le cimetière paroissial sur le rapport qui nous a été fait par Guillaume Marseilhac et Michel Longueville son cousin de Toulouse qu'il était bon catholique et mort innocemment... ».

Il en est de même le 22 août 1778 pour l'inhumation « au quartier des noyés » de Gervais Marie Ortric « réclamé et reconnu par M. Jean Gervais Ortric son frère ». Le procès-verbal a été établi par le juge de Blagnac et signé par « Dupré chirurgien, Laborde, Debax greffier et Martin juge ».

Le 5 août 1730, l'attestation de catholicité de M. le curé de St-Pierre à Toulouse est prise en compte ainsi que le certificat de permission de sépulture du baron de Blagnac : « Jean Boyssou natif de Pibrac demeurant à Toulouse chez Debax François à St-Pierre a été trouvé par nos pêcheurs noyé et a été enseveli... ».

Lorsqu'il s'agit d'un enfant, le curé blagnacais suppose qu'il a été baptisé : « Un petit enfant trouvé noyé sur le bord de la rivière de Garonne dans notre paroisse le troisième juillet mille sept cent soixante quatre a été enterré au cimetière... sur la présomption qu'il avait été baptisé... »

Lorsque personne ne connaît le cadavre, un objet trouvé sur lui permet l'inhumation : « L'an mil sept cent cinquante six et le septième du mois de juillet a été enterrée dans le cimetière de la présente paroisse une personne de sexe femme ou fille noyée... d'environ



vingt cinq ans à laquelle sépulture nous avons procédé... après avoir trouvé quelque marque de catholicité comme un chapelet... ». Le curé signale qu'on ignore tout de cette personne : son nom, son lieu de naissance, sa qualité... et ajoute en marge « une femme ou fille noyée sur les bords de Lisle de M. le Premier Président » (Joseph Gaspard de Maniban). Il faut noter qu'en deux siècles c'est seulement la deuxième femme qui se noie, l'autre s'appelle Marguerite Rigaud et a été ensevelie le 17 juillet 1736 grâce

« au certificat de M. Lamouroux maître teinturier » qui prouve sa catholicité.

Le nombre d'hommes noyés dépasse de loin celui des femmes. Les causes peuvent être multiples : travail sur la Garonne ou tout près, tentation de se baigner lorsqu'il fait chaud sans se préoccuper du courant...

## JOSEPH ABEILLE

Il apparait dans les registres en 1719, à l'occasion justement d'une noyade : « Ce 8 août 1719 nous avons enseveli un homme âgé de quarante ans ou environ qui se noya à la chaussée du Bazacle de Toulouse où il travaillait qui s'appelait Lafontaine de la province de Bretagne lequel a été trouvé sur le rivage du présent lieu de Blagnac ayant été requis par le seigneur du présent lieu plus encore par le sieur Labeille entrepreneur de la susdite chaussée qui nous a escrit de l'ensevelir et qui a payé les honneurs funèbres en foy de quoi ».

Peut-être est-il présent et paie-t-il les frais de l'enterrement parce que le noyé vient de la même région que lui ?

Lorsqu'il assiste à cette inhumation, Joseph Abeille habite Toulouse depuis 1714, il vient même de s'y marier. En effet, ce Breton, né le 14 juillet 1673 à Vannes (Ille-et-Vilaine), a épousé en secondes noces et déjà père d'une fille, dans l'église de la paroisse Saint-Pierre, le 6 avril 1717, Madeleine de Labat dame des Fontaines. Celle-ci alors âgée de 20 ans, est la fille de Noble Jean François de Labat, écuyer et membre de l'Académie des Jeux Floraux et de Françoise des Fontaines. Un contrat de mariage, passé le 2 avril chez Maître Forcade, précède cette union.

Joseph et Madeleine auront plusieurs enfants dont trois nés à Toulouse. À la suite de son mariage, Joseph Abeille prend le titre de « sieur des Fontaines ». Devenus adultes, ses deux fils, Jean Joseph et Louis Paul, feront de même.

Comme son épouse, lui aussi descend d'une famille bourgeoise aisée. Son père, Blaise Abeille, qualifié de « Noble homme », né à Marseille en 1634, marié à Renée Jameron de Paris, occupe, au service du roi, la charge de receveur de l'impôt de l'évêché de Vannes puis celle de commis des décimes.

Joseph Abeille, ingénieur architecte, présente à l'Académie des Sciences, dès 1699, un système de voûte plate. Nommé ingénieur du roi Louis XIV, en 1703, il exerce d'abord dans l'armée puis dans le civil à partir de 1706. Il construit château et fontaines en Suisse. À Genève, il assure des travaux d'hydraulique. Il est l'auteur d'une machine élévatoire pour distribuer les eaux du Rhône dans les différents quartiers de cette ville. Aussi, il jouit d'une grande réputation d'hydraulicien et les pariers ou propriétaires associés du Bazacle le choisissent pour réparer la chaussée de ce moulin. Ils font appel à lui car, en 1709, suite à un hiver rigoureux, le dégel



provoque une inondation où la violence des eaux et des glaces rompent et emportent cette chaussée « faite de pieux de chêne supportant des clayonnages garnis d'argile compactée et placée en biais entre la pointe du ramier et l'hôpital Saint-Jacques » selon la description de Michel Taillefer.

En 1714, malgré les efforts déployés, le recours à Sieur Arnaud Nolibois habitant de Dax et les 100 000 livres dépensées, la chaussée n'est toujours pas réparée. Pour cette raison l'intervention de Joseph Abeille s'avère urgente. Celui-ci, après avoir vu « la rupture de la chaussée et le triste état du moulin » puis « tout examiné », juge « l'ouvrage digne de lui ».

## LE BAZACLE

Avant d'aborder les travaux de cet ingénieur, une meilleure connaissance du Bazacle, lieu où ils vont être entrepris, s'impose.

*Le gué du Bazacle  
cliché Sylvain Doze  
INRAP*



### Le gué

Certains historiens pensent qu'il faut chercher l'étymologie de Bazacle dans le vocabulaire de la navigation : « *baclage ou embâcle* » désignant des « sites rocheux ». Les plus nombreux font venir ce mot du latin *vadaculum*, « le gué » et de la transformation de l'occitan « *badacle* ». En effet, la configuration de la Garonne à cet endroit avec la formation d'îlots faits par l'entassement de sédiments jouxtant des affleurements de marne dure, permet d'aller à pied facilement et presque toute l'année d'une rive à l'autre.

Les preuves de l'intense fréquentation de ce passage ou gué pour les hommes et les marchandises sont attestées par le nombre impressionnant d'objets ou de fragments d'objets retrouvés à l'occasion de fouilles : 100 000 environ dont les plus anciens remontent à l'âge du Bronze : monnaies, médailles... et peut-être même des restes en marbre d'un temple dédié à Athéna-Pallas (déposés au Musée

### Quelques crues et leurs conséquences sur les moulins et chaussée du Bazacle

- en 1258 : trois ponts s'écroulent
- en 1536 : le grand moulin du Bazacle est presque entièrement emporté
- en 1608 : le Pont Neuf (encore en bois) est très endommagé
- en 1613 : les moulins du Bazacle sont submergés
- en 1709 : la chaussée du Bazacle est rompue et emportée
- en 1776 : selon Pierre Barthès, « chroniqueur » de 1737 à 1780, « *l'eau passait au-dessus du toit du moulin du Bazacle et une barque était venue heurter de front la partie du moulin contenant neuf meules. Le toit fut complètement renversé et emporté...* »



*Le Bazacle et la Garonne avec les îlots  
Jouvin de Roquefort,  
plan de Toulouse,  
Mairie de Toulouse,  
Musée Paul Dupuy,  
Cliché Daniel Molinier*

Saint-Raymond).  
Il semble qu'à certaines époques, un pont en bois (un au 1<sup>er</sup> siècle, un autre vers 1218) aurait existé. Georges Fouet et Georges Savès ont noté depuis l'Antiquité jusqu'en 1630, date de la mise en service du Pont Neuf commencé en 1544, des périodes alternées de forte et de faible

fréquentation dépendant de la présence ou non d'un pont. Henri Molet reprend leurs résultats et insiste sur plusieurs faits, dont celui de la concomitance entre la disparition des vestiges au Bazacle et l'achèvement de la construction du Pont Neuf.

### **Les moulins**

La force motrice de la Garonne, les grandes plaines céréalières près de Toulouse et la main-d'œuvre abondante favorisent l'implantation de moulins au Bazacle peut-être au temps des Wisigoths au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle et plus sûrement à partir du XI<sup>e</sup>. Ces moulins flottants solidement amarrés à la rive, profitent à l'essor économique de Toulouse. D'après Pierre-

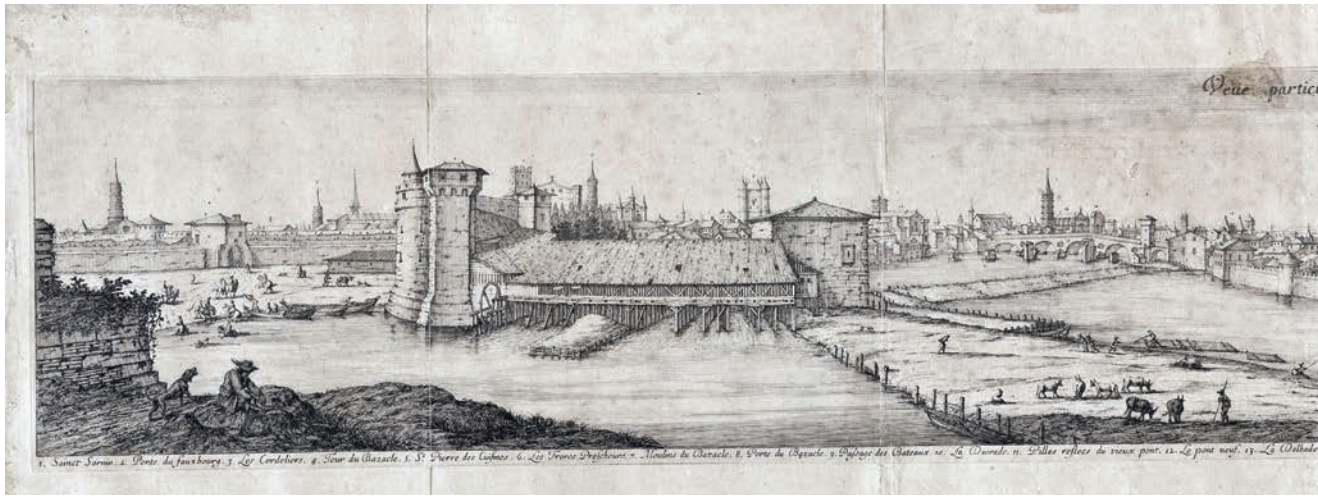


*Moulin à nef  
(Document  
La Dépêche)*

Louis Viollet, au XI<sup>e</sup> siècle, le Bazacle compte jusqu'à 32 moulins de ce type, une trentaine d'autres se trouvent à la Daurade et au Château Narbonnais.

En 1177, les eaux du fleuve et ces moulins à nef appartiennent conjointement au prieur de la Daurade, Guillaume et au Comte de Toulouse, Raymond V. Après de nombreux atermoiements, ils s'accordent pour permettre la construction de la chaussée décrite précédemment mais, exigent « *de laisser un passage pour que les bateaux puissent monter ou descendre* ».

Ces moulins difficiles à entretenir, peu productifs et très sensibles aux crues sont remplacés définitivement vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle par des moulins terriers moins nombreux (24 seulement) mais plus puissants. Ils appartiennent désormais aux pariers.



Chaussée et moulins du Bazacle font l'admiration des contemporains et la réputation de Toulouse en France et dans toute l'Europe. Les voyageurs viennent les visiter, les jugeant comme une merveille de la ville. F. Rabelais dira que sur la Seine « un moulin y eût pu moudre. Non tant toutefois que ceux du Bazacle à Toulouse »

G. Lafaille en fait une description élogieuse « Le moulin du Bazacle est le plus beau, non seulement de ce royaume, mais sans doute de toute l'Europe. Ce qui fait le merveilleux n'est pas tant le grand nombre de ses meules, que la hardiesse de sa chaussée qui coupe le fleuve en biaisant d'un bord à l'autre dans une grande étendue et fait une cascade surprenante et telle qu'on n'en voit pas de pareille nulle autre part ».

Ils figurent même dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : « On trouve à Toulouse des moulins... qui sont ce qu'il y a de mieux imaginé et de plus simple jusqu'à maintenant »

La représentation la plus ancienne du moulin daterait de 1515, elle aurait été effectuée par Nicolas Bertrand. Les bâtiments « maison, tours... » figurent sur le plan terrier du cadastre de Toulouse dressé en 1690. Le plan Collignon de 1642 en donne une bonne évocation. En bordure de Garonne, parallèle au fleuve, un corps de bâtiment composé de tours fortifie l'entrée du moulin. La large galerie construite en bois, recouverte d'un toit de tuiles et qui traverse le bras de Garonne, contient les meules. Elle permet d'aller sur le troisième corps de bâtiments situé sur l'île du Bazacle.

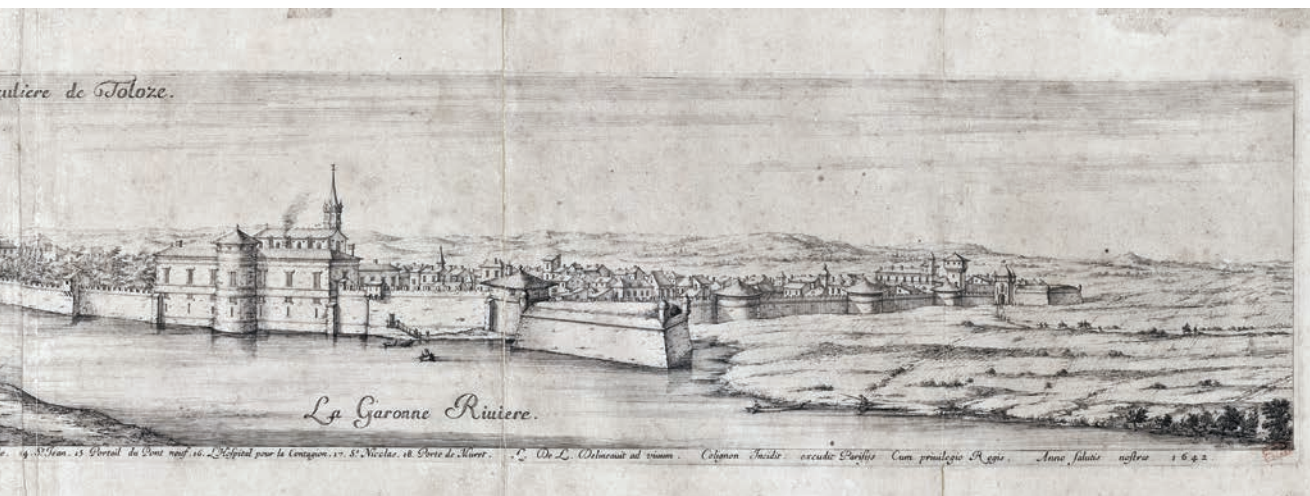
Les deux moulins ayant chacun seize roues qui actionnent chacune dix meules, fournissent largement la farine pour Toulouse et sa proche région.

### **La Société des Moulins du Bazacle**

Pour financer les travaux d'aménagement de la chaussée ainsi que pour gérer les frais d'entretien et de fonctionnement, les propriétaires des moulins, hommes et femmes, meuniers et artisans aisés, marchands, hommes de loi et capitouls, organisent une des premières sociétés communes appelées « pariages » et eux-mêmes prennent le nom de « pariers ».

Mais, de l'entretien des ouvrages ils vont passer à la propriété et à l'exploitation collective des moulins. Cette évolution s'effectue progressivement tout au long des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Ce long processus s'achève en 1372 lorsque les pariers établissent par convention approuvée par le roi « une société perpétuelle en union de tous leurs moulins... » : « La Société des Moulins du Bazacle », première société anonyme par actions de type moderne. Un capital social est mis en place. Les pariers ne possèdent plus des parts de moulin, mais des parts de la société possédant les moulins, donc, sur l'ensemble de l'entreprise. Les parts ou actions peuvent être vendues ou achetées au cours déterminé par le rendement des moulins.

Chaque parier ou actionnaire contribue aux dépenses en fonction de son



Le moulin du Bazacle en 1642, vu par François Colignon», Musée du Vieux Toulouse, inv. 81.2093

intéressement dans la société c'est-à-dire selon le nombre d'uchaux (titres de propriété évalué chacun à 1/8 du moulin) qu'il possède et reçoit sa part des dividendes en nature (farine) de la même façon. Le paiement en espèces ne se fera qu'en 1840.

Les pariers, environ soixante, élisent chaque année le conseil d'administration formé de huit personnes : deux anciens régents et six nouveaux. Deux d'entre eux gèrent la société pendant trois mois, deux autres pendant les trois mois suivants et ainsi de suite. Ces régents veillent à la répartition équitable des frais et des bénéfices et à l'équilibre du budget comprenant notamment le salaire de la trentaine d'employés : ouvriers-meuniers, âniers, très importants pour transporter grains et farines... Autre personnage indispensable : le trésorier qui détient une clé de la caisse contenant les farines, est présent le jour de leur vente et qui note les comptes journaliers.

La Société utilise toutes les ressources de la Garonne en plus de son débit : elle accorde par exemple des droits de pêche à des particuliers moyennant une rente.

Elle doit faire face à tous les contentieux, très nombreux à

l'époque, provoqués par les boulangers au sujet de la farine et par les autres utilisateurs du fleuve : pêcheurs, maîtres de bateaux, autres moulins...

Malgré ces désagréments, l'exploitation des moulins du Bazacle est d'un très bon rapport, pouvant atteindre de 10% à 25% par an et, de plus, la valeur des moulins ne cesse d'augmenter... jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle où s'amorce leur déclin.

À ces moulins bladiers (pour moudre le blé), s'ajoutent des moulins à papier, d'autres pour la tannerie, pour scier le bois et bien sûr, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle des moulins pour broyer le pastel.

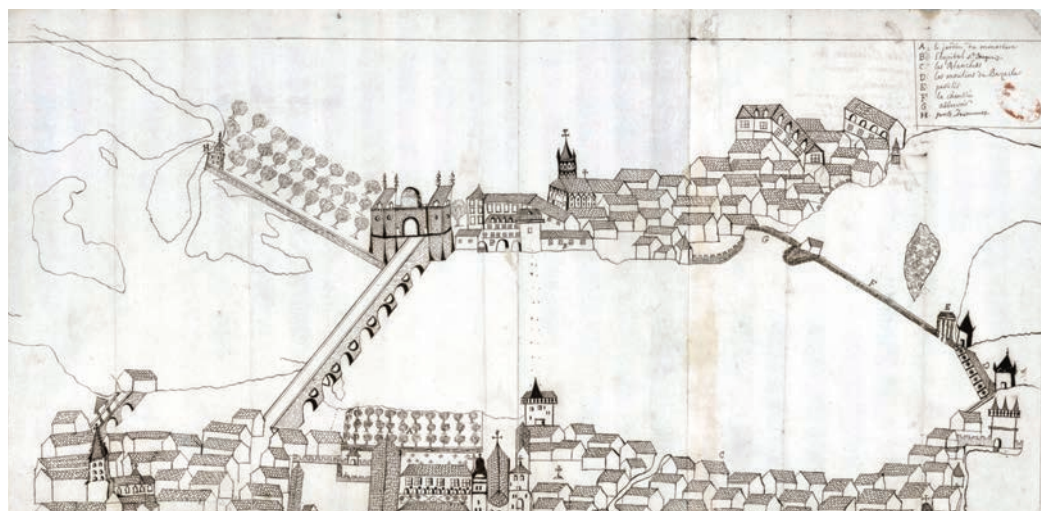


Saint-Martin, patron des meuniers et les âniers (Musée du Vieux Toulouse)

## LA NOUVELLE CHAUSSÉE

La chaussée initiale de 1177, d'une longueur de près de 500 mètres, barre le fleuve de manière oblique, comme nous l'avons déjà dit, pour résister à la force des eaux, pourtant le courant l'emporte en 1709 et oblige à repenser sa construction.

« L'honneur et la gloire de cet ouvrage admirable conçu suivant un plan vaste et hardi et exécuté avec un rare bonheur est réservé à l'ingénieur Abeille » selon le jugement de J.M. Cayla.



ADHG Plan figuratif  
de la rivière de Garonne  
devant Toulouse. -

[échelle non déterminable]. -

[s.l.] : [s.n.], [17e]. -

Plan1 plan : encre ; 35 x 68 cm,  
cote PA 2 002.

Image numérisée :

FRAD031\_PA\_000002\_002\_0001

Joseph Abeille après avoir passé un contrat avec les pariers le 23 novembre 1714, propose, en effet, une forme plus résistante avec des angles rentrants et sortants qui permettent de raccourcir la chaussée. Il la trace presque perpendiculairement à la rive telle que nous pouvons la voir encore aujourd'hui. Cette nouvelle chaussée en maçonnerie élève l'eau jusqu'à 4,80 mètres, ce qui augmente l'effet de barrage et donc la force motrice. Il percevra 50 uchaux en paiement de cet ouvrage.

Le 1<sup>er</sup> avril 1718, il demande à ces messieurs du « conseil de Bourgeoisie que la ville lui permette de faire une écluse avec un canal pour former un bassin... à côté du moulin du Basacle pour l'utilité non seulement du public en général mais des marchands et négociants qui trouveraient par ce moyen un soulagement considérable sur la voiture de leurs marchandises... » et pour le déchargement des bateaux dans la ville. Le 12 juin 1719,

M. Casanove, prieur, présente cette requête à la Bourse des Marchands dans laquelle il est ajouté que « M. Abeille voudrait qu'il lui soit accordé : un sol par quintal sur toutes les marchandises qui entreraient et sortiraient dudit canal, et trois livres pour chaque bateau qui y entrera et en sortira prétendant que le commerce retirera un grand avantage et utilité dudit bassin et écluse ». A-t-il eu gain de cause ? Nous n'avons pas trouvé la réponse.

Quoi qu'il en soit, la construction de la chaussée seule demande plusieurs années puisque, commencée le 7 février 1716 (pose de la première pierre), elle n'est terminée qu'en 1719, le moulin recommençant à moudre le 4 décembre. Pendant tout ce temps, à partir d'octobre 1713, six des anciens moulins flottants font leur retour avec l'accord des Capitouls, du sieur de Baille, conseiller d'État, intendant du Languedoc et « sous le bon plaisir du roi ».

Les dépenses occasionnées sont considérables : 1 million de livres, d'après certaines sources. La valeur de l'action s'effondre : de 20 tonnes de blé avant les travaux elle n'en vaut que 0,76. Joseph Abeille rachète la moitié des actions pour recapitaliser le moulin, devenant ainsi Régent perpétuel. Il les revendra à différents particuliers de 1729 à 1732.

À ce moment-là, il est reparti en Bretagne où il s'emploie à la reconstruction d'une partie de Rennes et aux aménagements portuaires de Nantes. Il décède à Rennes en 1756 et son épouse va alors habiter à Paris chez leur fille, Marie-Françoise et leur

gendre, Louis Félix de Guynement de Kéralio.

La chaussée restera en service mais pourra être évitée par les bateaux dès 1776, grâce au canal de Brienne.

Les Blagnacais du XVIII<sup>e</sup> siècle ont dû voir ou du moins évoquer, ne serait-ce qu'à cause des noyés retrouvés sur leurs berges, la chaussée « Abeille » et sa chute de près de 5 mètres, existant encore de nos jours et qui, depuis 1888, fait fonctionner les 21 vannes de l'usine hydroélectrique remplaçant les meules du grand moulin après aménagement.

Ceux d'aujourd'hui, peuvent profiter des charmes (vue exceptionnelle sur la Garonne, passe à poissons, nombreux oiseaux, visite guidée...) du site du Bazacle, lieu emblématique du patrimoine industriel et culturel de Toulouse et qui s'enorgueillit d'avoir accompagné les mutations de cette ville depuis son origine.

## SOURCES

### **Archives municipales de Blagnac**

Registres paroissiaux

### **Archives municipales de Toulouse**

Registres paroissiaux

Délibération des Capitouls de 1713 à 1719

### **Archives départementales de la Haute-Garonne**

Archives notariales 3 E3979

### **Bibliothèque universitaire de l'Arsenal à Toulouse**

Traité passé entre les pariers du moulin du Bazacle et M. Abeille coté : Resp pf pl A 122/2

Délibérations de la Bourse des Marchands 12 B 216

**Sites internet :** <http://jaimemonpatrimoine.fr>  
<http://histoireuniversites.com>

## BIBLIOGRAPHIE

« *Le Bazacle, huit siècles d'industrie* » Ed. La Dépêche.

Petites Histoires de Toulouse, *Ces Messieurs du Bazacle*, Ed. Mairie de Toulouse.

BONNEHON (Gérard) et DUSSERT (Claudie) « *Les noyés du Bazacle* » in la revue de l'*Entraide généalogique du Midi Toulousain*, 2007.

COPPOLANI (Jean), *Études de géographie urbaine*, Toulouse, 1954.

CAYLA (Jean-Mamert), *Toulouse monumentale et pittoresque*, Toulouse, 1840.

FOUET (Georges) et SAVÈS (Georges) « *Le gué du Ramier du Bazacle* » in *L'Auta*, 1971.

MESURET (Robert) *Évocation du Vieux Toulouse* Ed. de Minuit, 1978.

MOLET (Henri), « *Autour du Bazacle* » in *Société archéologique du midi de la France*, 2000-2001.

MARCONIS (Robert), *Le Bazacle : les noces de Toulouse et de la Garonne*, Ed. Privat Toulouse.

PAILLER (Jean-Marie) sous la direction de, *Toulouse naissance d'une ville*, Ed. Midi-Pyrénéennes, 2015.

TAILLEFER (Michel) *Vivre à Toulouse sous l'Ancien régime*, Ed. Perrin, 2000

et sous sa direction : *Nouvelle histoire de Toulouse*, Ed. Privat, 2002.

VILLET(Gérard) *Promenades dans les rues de Toulouse*, Ed. Daniel Briand, Toulouse, 2011.

VIOLLET (Pierre-Louis) *Histoire de l'énergie hydraulique, Ponts et chaussées* (Presses) 2022.